**COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Une image contenant texte, clipart, graphiques vectoriels

Description générée automatiquement

**Lancement officiel du projet « Renforcement de l'accès au droit de populations vulnérables »**

**Beyrouth, le jeudi 28 septembre 2022 -** Le Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères français et l’Agence Universitaire de la Francophonie ont procédé au lancement officiel du projet « *Renforcement de l'accès au droit de populations vulnérables d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient par la création d'un ensemble de cliniques juridiques universitaires (Égypte, Irak, Jordanie, Liban, Territoires Palestiniens) ».*

La réunion de lancement du projet s’est déroulée en visioconférence et a réuni l’ensemble des partenaires du projet : le Ministère de l’Europe et des Affaires Etrangères français qui le finance, l’Agence Universitaire de la Francophonie au Moyen-Orient qui en est l’opérateur, les postes diplomatiques français dans les cinq pays concernés par le projet, les partenaires français (le Réseau des Cliniques Juridiques Francophones, l’Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, l’Université Paris Dauphine-PSL, l’Université Grenoble-Alpes, l’Université Aix Marseille et l’Université Lyon 3 Jean Moulin), et les établissements universitaires bénéficiaires au Liban (universités Libanaise, Saint-Joseph de Beyrouth, Arabe de Beyrouth, La Sagesse et Saint-Esprit de Kaslik), en Égypte (universités du Caire, de Mansoura, Ain-Shams et d’Alexandrie), en Irak (universités de Bagdad, de Mossoul et de Bassorah), en Jordanie (universités de Jordanie et de Petra) et dans les Territoires Palestiniens (universités Al Quds, An-Najah, Al-Azhar, Hébron et Birzeit).

Cet ambitieux projet financé à hauteur d’un montant de plus de 590 000 €, sur une période de deux ans, a pour objectif de renforcer durablement l’accès au droit des populations vulnérables, la création et la redynamisation de cliniques juridiques universitaires et la consolidation de l’enseignement clinique dans les pays concernés par le projet.

Dans son mot d’ouverture, le Directeur régional de l’AUF Moyen-Orient, Jean-Noël Baléo, a souligné la problématique et les principes d’action de cet ambitieux projet : l’accès au droit est une problématique majeure dans la région du Moyen-Orient et les principales barrières résident dans la connaissance des droits par les citoyens, leurs capacités à les faire valoir, et les coûts qui y sont liés. La réponse apportée par ce projet est la création ou la réactivation d’une série de cliniques juridiques universitaires pérennes, permettant à des étudiants en droit de contribuer à un meilleur accès au droit aux populations vulnérables, en délivrant des consultations juridiques gratuites sous la supervision d’enseignants-chercheurs et de professionnels du droit, sans qu’il s’agisse de concurrencer les avocats, et en collaboration avec l’environnement local (barreaux, ONG spécialisées). C’est un projet de réponse concrète à la difficulté d'accès au droit et aux services juridiques, mais également un projet à vocation pédagogique car le rôle des cliniques est aussi de professionnaliser les étudiants, futurs avocats, en améliorant leur employabilité. Enfin, c’est un projet de coopération bilatérale entre la France et la Région du Moyen-Orient, avec une forte dimension régionale. L’AUF, réseau et opérateur, joue un rôle d’ensemblier avec sa capacité à mobiliser les partenaires, sa connaissance du terrain et son expertise, qu'elle met au service du bailleur et des bénéficiaires.

L’Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), **créée il y a 60 ans**, est aujourd’hui le **premier réseau universitaire au monde** avec plus de **1000 membres** : universités, grandes écoles, et centres de recherche dans **près de 120 pays**.

**Révélateur du génie de la Francophonie scientifique** partout dans le monde, l’AUF, organisation internationale à but non lucratif, est aussi un label qui porte une vision pour **un meilleur développement des systèmes éducatifs et universitaires**: « penser mondialement la francophonie scientifique et agir régionalement en respectant la diversité »

**Contact presse** Joëlle Riachi – [joelle.riachi@auf.org](mailto:joelle.riachi@auf.org) +961 3 780 928